



Des soins renforcés pour les personnes âgées

Un plan de soins de longue durée pour le Nouveau-Brunswick



Une initiative du
PLAN DE LA SANTÉ

New Brunswick
Nouveau Brunswick

Des soins renforcés pour les personnes âgées : Un plan de soins de longue durée pour le Nouveau-Brunswick

Province du Nouveau-Brunswick
C. P. 6000, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1 CANADA
GNB.CA

ISBN 978-1-4605-4676-5 (version imprimée bilingue)
ISBN 978-1-4605-4678-9 (PDF : version française)
ISBN 978-1-4605-4677-2 (PDF : version anglaise)

25-02539 | 2026.03

Table des matières

- 4 Message de la première ministre
- 5 Message de la ministre
- 6 Introduction
- 10 Notre approche
- 11 Vision et principes directeurs
- 12 Continuum de soins
- 13 Les soins de longue durée en chiffres
- 14 Secteurs prioritaires
 - 15 Une main-d'œuvre forte et soutenue
 - 18 Renforcer le soutien aux communautés, aux familles et aux proches aidants
 - 21 Bien vieillir chez soi
 - 24 Bien vieillir dans les établissements résidentiels de soins de longue durée
- 28 Catalyseurs
- 29 Suivi et établissement de rapports
- 30 Conclusion
- 31 Annexe A : Glossaire
- 32 Annexe B : Niveaux de soins actuels de Développement social

Message de la première ministre

Le Nouveau-Brunswick est une province façonnée par la force, la sagesse et les contributions de sa population, et les aînés sont au cœur de cette histoire. Ils ont bâti des communautés, soutenu les familles, enrichi notre culture et renforcé notre économie. Avec le vieillissement de notre population, nous avons la responsabilité et le privilège de veiller à ce que chaque personne âgée puisse continuer à vivre dans la dignité, de façon autonome et en maintenant un lien social.

Le Plan pour les aînés et les soins de longue durée de la province définit une vision audacieuse pour l'avenir : un système intégré, centré sur la personne et équitable; un système qui soutient les aînés dans leurs foyers, leurs communautés et les établissements de soins, tout en reconnaissant le rôle essentiel des familles, des proches aidants et des communautés. Il s'agit d'un plan qui privilégie l'innovation, le partenariat et l'inclusion, garantissant qu'aucun besoin n'est négligé et que chaque aîné a la possibilité de s'épanouir.

Ce plan témoigne d'un engagement commun entre le gouvernement, les organisations communautaires et les établissements d'enseignement. Sa réussite dépendra de la solidité de ces partenariats et de l'engagement de toute la population du Nouveau-Brunswick. Ensemble, nous pouvons bâtir un système de soins qui cadre avec les réalités d'aujourd'hui et qui est adapté aux défis de demain.



Susan Holt

Première ministre du Nouveau-Brunswick



Message de la ministre

C'est pour moi un privilège de présenter *Des soins renforcés pour les personnes âgées : Un plan de soins de longue durée pour le Nouveau-Brunswick*. Ce plan évolutif propose une vision claire et concertée fondée sur le respect, l'autonomie, la sécurité et la solidarité. Il place les personnes âgées au cœur de toutes les actions, en adoptant une perspective à 360 degrés qui considère toutes les dimensions de leur bien-être et de leur expérience de vie. Les personnes âgées enrichissent la vie sociale, culturelle, économique et communautaire de notre province. Ce plan reconnaît et valorise leur contribution tout en veillant à ce que chaque personne âgée puisse vieillir dans la dignité, préserver son autonomie et maintenir des liens significatifs avec sa communauté.

Le plan s'appuie sur des données probantes, une analyse rigoureuse et des objectifs mesurables. Il favorise l'intégration de l'ensemble du continuum de soins — du domicile à la communauté, jusqu'aux établissements de soins de longue durée — et soutient des transitions harmonieuses pour les personnes âgées, tout en respectant la diversité de leurs expériences. Nous veillerons à ce que les services soient équitables et adaptés, en tenant compte des réalités sociales, culturelles et géographiques à travers la province. En investissant dans une main-d'œuvre qualifiée, bien formée et soutenue, en tirant parti de la technologie et en renforçant les communautés, nous pouvons offrir des soins accessibles, en temps opportun et centrés sur la personne.

Le partenariat est un pilier essentiel de ce travail. Les personnes âgées, les proches aidants, les familles, les bénévoles, les professionnels, les organismes communautaires et les communautés ont tous un rôle à jouer. Leurs voix ont contribué à façonner ce plan, et leur engagement continu en déterminera le succès. Nous continuerons d'écouter les personnes âgées et d'amplifier leurs voix pour que leurs expériences, besoins et priorités guident les décisions. Nous souhaitons également encourager toute la population du Nouveau-Brunswick à contribuer à sa mise en œuvre de façon intergénérationnelle et intersectionnelle. Ensemble, sous l'angle d'un leadership partagé, nous pouvons développer des initiatives et des solutions locales qui répondent aux besoins réels des personnes âgées dans chaque région de la province.

Ce plan dépasse le cadre des politiques : il s'agit d'un engagement collectif à renforcer, intégrer et transformer notre système de soins de longue durée. En unissant nos expertises, nos ressources communautaires et notre volonté d'agir de façon inclusive, nous pouvons faire en sorte que les personnes âgées d'aujourd'hui — et celles des générations à venir — vivent dans la dignité, l'indépendance tout en étant connectées avec leur communauté.

Le plan qui suit détaille cette vision, le contexte démographique et social dans lequel elle s'inscrit, ainsi que les priorités et les actions qui guideront notre travail afin de soutenir les personnes âgées et leurs familles partout au Nouveau-Brunswick.

L'honorable Lyne Chantal Boudreau, PH.D.

Ministre des Aînés

Introduction



Le Plan pour les personnes âgées et les soins de longue durée propose une vision claire et concrète pour soutenir les personnes âgées et leurs familles partout au Nouveau-Brunswick. Il repose sur le principe que toutes les personnes âgées méritent d'avancer en âge dans la dignité, l'autonomie et la qualité de vie, tout en reconnaissant que l'expérience du vieillissement peut varier d'une personne à l'autre. Des facteurs comme la géographie, le revenu, la langue, l'origine culturelle, la sécurité, la stabilité du logement et l'accès à des réseaux de soutien influencent la manière dont les personnes âgées interagissent avec les services. Ce plan s'appuie sur cette diversité d'expériences pour renforcer l'équité et améliorer l'accès à des soins sûrs, appropriés, accessibles et abordables à mesure que les besoins évoluent. Il reconnaît également l'importance d'une approche holistique du vieillissement, qui tient compte non seulement des besoins physiques, mais aussi des dimensions sociales, émotionnelles, culturelles et communautaires du bien-être. Dans cette perspective, le plan vise également à mobiliser pleinement le potentiel humain du Nouveau-Brunswick — celui des familles, des professionnels, des bénévoles, des organismes communautaires et des communautés — afin de soutenir les personnes âgées de façon solidaire et durable.

Le Nouveau-Brunswick compte déjà une population importante de personnes âgées : plus de 23 % des résidents ont 65 ans ou plus, et cette proportion devrait atteindre près de 26 % d'ici 2034. Cette évolution démographique reflète une société qui vit plus longtemps et souligne l'importance de continuer

à adapter nos ressources, nos services et nos systèmes afin qu'ils répondent aux réalités actuelles et futures. À mesure que la population vieillit, les personnes âgées et leurs familles cherchent des services faciles à comprendre, accessibles et bien coordonnés pour les accompagner dans leurs parcours de soins.

Dans ce contexte, il est essentiel de renforcer la clarté du système et d'améliorer l'accès à l'information afin que les personnes âgées et leurs proches puissent trouver plus facilement les ressources, les services et les soutiens dont ils ont besoin. Réduire les délais d'attente et combler les lacunes dans les soins contribuera également à améliorer la sécurité et le bien-être des personnes âgées.

Les familles jouent déjà un rôle central dans le soutien aux personnes âgées. Les aidants naturels — souvent des femmes et parfois eux-mêmes des personnes âgées — apportent une contribution essentielle au bien-être de leurs proches. Les données montrent que de nombreux clients extra-muros et 60 % des clients de soutien à domicile reçoivent un soutien non rémunéré de la part de leur famille ou de leurs amis. Reconnaître ce rôle et renforcer les ressources destinées aux aidants naturels est donc une priorité afin qu'ils puissent continuer à offrir leur soutien tout en maintenant leur propre bien-être. Les liens intergénérationnels, qu'ils se développent au sein des familles, des collectivités ou des organismes communautaires, contribuent également au bien-être des personnes âgées en favorisant la solidarité, le partage d'expériences et la participation sociale.



En parallèle, le système de soins de longue durée dispose d'une base solide de professionnels engagés et de services essentiels. Cependant, l'évolution des besoins des personnes âgées exige que les modèles de financement, la formation et la planification de la main-d'œuvre continuent d'évoluer afin de mieux correspondre à la complexité croissante des soins. Investir dans la formation, la certification, le recrutement et le maintien en poste permettra de renforcer la qualité et la sécurité des services et de soutenir les personnes qui travaillent chaque jour auprès des aînés.

Les tendances récentes illustrent également l'importance de poursuivre les efforts d'adaptation du système. En 2024, le ministère du Développement social a ouvert plus de 11 000 admissions pour des services de soins de longue durée, soit une augmentation de 28 % depuis 2021. À la fin de 2025, 1 076 personnes attendaient une place en foyer de soins, dont près de la moitié à l'hôpital. Ces données soulignent l'importance de continuer à renforcer les capacités du système, moderniser les infrastructures et améliorer la coordination entre les différents services de soins.

La plupart des personnes âgées expriment le souhait de rester chez elles et dans leur communauté le plus longtemps possible. Ce plan répond à cette aspiration en mettant l'accent sur l'accès à des soutiens abordables qui favorisent l'autonomie, la sécurité et le maintien des liens sociaux. Parallèlement, il reconnaît que certaines personnes âgées auront besoin de soins résidentiels et qu'il est essentiel que ces services soient accessibles en temps opportun, sécuritaires

et adaptés à leurs besoins. Le renforcement des foyers de soins, des foyers de soins spéciaux et des résidences communautaires constitue donc un élément clé de cette démarche.

Bien vieillir ne repose pas uniquement sur les services formels. Cela exige aussi des collectivités fortes, une main-d'œuvre qualifiée et soutenue, ainsi qu'un système de soins capable de fonctionner de manière intégrée. L'objectif est de permettre aux personnes âgées d'accéder aux bons services, au bon endroit et au bon moment, dans un système clair, coordonné et axé sur leurs besoins, tout en favorisant leur participation active à la vie communautaire.

Malgré les défis que présente l'évolution démographique, il existe de solides raisons d'être optimiste. Partout dans la province, des professionnels, des familles, des bénévoles, des organismes et des collectivités travaillent déjà avec dévouement pour soutenir les personnes âgées avec compassion et engagement. Ce plan s'appuie sur cette base solide et propose des actions concrètes qui peuvent améliorer les soins dès maintenant tout en établissant une orientation claire pour les années à venir.

Afin de répondre à la fois aux besoins immédiats et aux changements démographiques à long terme, le plan adopte une approche structurée autour de trois axes : stabiliser, intégrer et transformer. Cette approche reconnaît que certaines mesures peuvent être mises en œuvre rapidement pour renforcer la confiance et alléger les pressions actuelles, tandis que d'autres nécessitent une collaboration soutenue afin de moderniser le système et d'assurer sa durabilité.

Le plan met l'accent sur quatre priorités complémentaires.

Une main-d'œuvre forte et soutenue vise à renforcer le recrutement, la formation adaptée aux besoins entourant le vieillissement et le maintien en poste d'un personnel qualifié dans tous les milieux de soins.

Renforcer le soutien aux communautés, aux familles et aux proches aidants reconnaît le rôle essentiel des familles, des bénévoles et des réseaux locaux et vise à leur offrir davantage de ressources et de reconnaissance.

Bien vieillir chez soi met l'accent sur l'expansion de soutiens préventifs et communautaires permettant aux personnes âgées de demeurer dans leur milieu de vie aussi longtemps que possible.

Enfin, **bien vieillir dans les établissements de soins de longue durée** vise à garantir des soins sécuritaires, dignes et adaptés aux besoins des personnes âgées tout en modernisant les pratiques pour assurer la qualité et la durabilité du système.

Ensemble, ces priorités créent une approche équilibrée qui combine des actions concrètes à court terme avec une vision à long terme pour le bien-être des personnes âgées partout au Nouveau-Brunswick.

Pour évaluer la réussite globale du plan, nous suivons un ensemble d'indicateurs clés qui reflètent à la fois le rendement du système et l'expérience individuelle des soins :



la durée du cycle d'évaluation des soins de longue durée



le nombre de personnes sur la liste d'attente de foyers de soins



le pourcentage de clients bénéficiant d'un soutien à domicile et leur satisfaction à l'égard des services



le nombre de travailleurs formés dans des initiatives ciblées



le nombre d'aînés pris en charge par le programme Foyers de soins sans murs

Parallèlement, nous reconnaissons qu'il reste du travail en dépit de ce plan. La transformation d'un système ne se fait pas du jour au lendemain. Un changement concret exige un partenariat, une responsabilisation et un engagement soutenu sur plusieurs années. Le présent document définit l'orientation, les priorités et les mesures qui nous guideront, mais c'est sa mise en œuvre qui déterminera le succès de l'initiative.

Notre approche

Ce plan repose sur un principe simple, mais puissant : « Rien pour nous sans nous ». Les aînés, leurs familles, leurs proches aidants et les prestataires de soins ont contribué à l'élaboration de ce plan grâce à leur expérience vécue, leurs idées et leur participation directe. Leurs voix ont guidé chaque priorité, reconnaissant qu'une politique efficace commence par l'écoute.

Nous avons rencontré régulièrement six organismes partenaires axés sur les aînés et les soins de longue durée afin de soutenir l'élaboration de ce plan : l'Association de soutien à domicile du Nouveau-Brunswick, l'Association des foyers de soins spéciaux du N.-B., l'Association des foyers de soins du Nouveau-Brunswick Inc., la Fédération des aînés du Nouveau-Brunswick, l'Association francophone des aînées et aînés du Nouveau-Brunswick et la Coalition pour les droits des aînés et des résidents des foyers de soins. Ces organisations représentent les fournisseurs de services, les défenseurs des droits, les pensionnaires et leurs familles, ainsi que les aînés de toute la province. Leurs points de vue ont permis de cerner les pressions systémiques, de préciser les priorités communes et de définir des mesures pratiques et réalisables.

La mobilisation s'est également étendue au-delà de ce groupe central. Des organisations partenaires ainsi que des représentants des secteurs de la santé, du Programme extra-mural et d'autres parties prenantes ont été réunis dans le cadre d'importantes séances de groupes de travail afin de renforcer l'harmonisation et l'intégration du système. En janvier et au début du mois de février, trois coprésidents ont animé des ateliers intensifs avec cinq des organisations partenaires, faisant passer le travail de la consultation au développement commun. Une ébauche de plan a été diffusée à plus de 80 intervenants et personnes clés de toute la province, appuyés par une discussion virtuelle et un sondage en ligne. Nous avons reçu des réponses au sondage ainsi que des mémoires détaillés, qui ont tous contribué à l'amélioration du plan final.

Nous reconnaissons également l'importance d'un engagement significatif avec les partenaires autochtones. L'avancement de ce travail prendra du temps, et il est essentiel qu'il soit mené de manière réfléchie et respectueuse. Nous nous engageons à travailler à l'élaboration d'ententes tripartites avec les communautés autochtones, les gouvernements et les partenaires. Ce travail progressera de façon concertée au fil du temps, en s'appuyant sur l'établissement de relations, le respect mutuel et un engagement commun à améliorer les résultats pour les aînés autochtones.

Au fur et à mesure de la mise en œuvre, la mobilisation restera continue et structurée. Nous continuerons à travailler en étroite collaboration avec nos partenaires sectoriels pour suivre les progrès accomplis et relever les nouveaux défis. Nous offrirons régulièrement aux aînés et aux proches aidants des occasions de donner leur avis, afin de garantir que l'expérience vécue continue d'orienter les progrès. Nous collaborerons avec les prestataires de services de soutien à domicile, des foyers de soins spéciaux et des foyers de soins afin de mettre à l'essai et d'adapter les changements. Nous renforcerons également nos partenariats avec les établissements d'enseignement et les organismes de formation afin de soutenir le perfectionnement de la main-d'œuvre, de souligner l'importance du vieillissement dans les programmes de cours et de définir des parcours professionnels durables dans le secteur des soins de longue durée. Au sein du gouvernement et du système de santé, nous continuerons de travailler en coordination pour assurer l'harmonisation des politiques, du financement et de la prestation de services.

Grâce à un partenariat durable et à une transparence totale, ce plan restera adapté aux besoins des personnes qu'il est censé servir, concret et en phase avec leurs attentes.

Vision et principes directeurs

Vision

Un système de soins coordonné qui offre une gamme de services et de soutiens à domicile, communautaires et résidentiels, permettant aux aînés de vivre dans la dignité, la sécurité et l'autonomie, tout en maintenant des liens sociaux à chaque étape du vieillissement.

Principes directeurs



Centré sur la personne

L'ensemble du continuum de soins doit être souple et adaptable aux besoins individuels, à la culture et aux préférences linguistiques, et promouvoir la dignité, la sécurité et l'autonomie.



Accessible

Les personnes devraient pouvoir accéder aux services dont elles ont besoin, au moment où elles en ont besoin, grâce à un système convivial.



Abordable

Les personnes devraient avoir les moyens d'obtenir les services dont elles ont besoin.



Haute qualité

Les personnes devraient être satisfaites de la qualité et de la pertinence des services de soins de longue durée fournis par le gouvernement, les prestataires de services et les partenaires communautaires.



Collaboration

Nous devrions nous efforcer d'obtenir de meilleurs résultats en tirant parti des partenariats et des approches collectives pour offrir des services de soins de longue durée.



Continuum de soins

Les soins de longue durée au Nouveau-Brunswick sont conçus pour les personnes qui ont besoin d'aide pour les activités quotidiennes, la prise en charge d'une maladie chronique ou les soins liés à la démence, et peuvent être nécessaires pendant des mois, des années, voire indéfiniment, selon les besoins individuels.

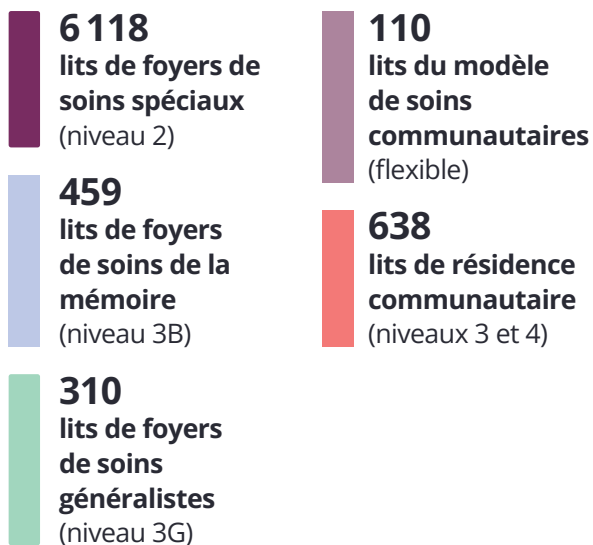
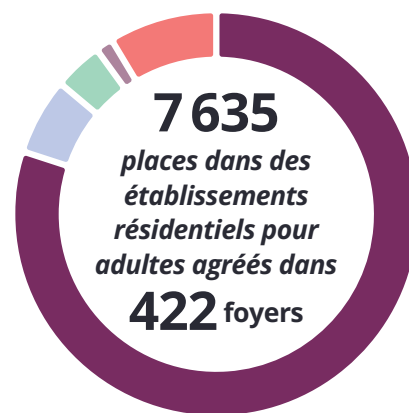
Le soutien est offert selon un continuum de soins qui comprend les services de soutien à domicile, les foyers de soins spéciaux et les foyers de soins. Les services à domicile aident les aînés et les adultes handicapés à maintenir leur autonomie tout en recevant les soins dont ils ont besoin dans un milieu familial. Lorsque des soins plus intensifs sont nécessaires, les foyers de soins et les foyers de

soins spéciaux offrent des environnements sûrs et structurés où les pensionnaires peuvent recevoir des soins professionnels adaptés à leur santé et à leurs besoins personnels.

Le système de soins de longue durée du Nouveau-Brunswick vise à garantir l'accès à des soins opportuns, de grande qualité et axés sur la personne, tout en aidant les personnes à vivre dans la dignité et à maintenir un lien avec leurs familles et leurs communautés. Le renforcement de ces services, notamment par l'augmentation des capacités, l'amélioration de la qualité et le soutien à la main-d'œuvre, est essentiel pour répondre aux besoins croissants et évolutifs de la population vieillissante de la province.

Les soins de longue durée en chiffres

Le programme pour les aînés et les soins de longue durée du ministère du Développement social dispose d'un budget annuel de plus de 800 millions de dollars.



5 449 places dans **79** foyers de soins agréés (niveau 3A)

17 000 employés des soins de longue durée, l'un des plus importants secteurs d'emploi au Nouveau-Brunswick

1 006 personnes sur la liste d'attente de foyer de soins

5 800 aînés et **3 700** personnes handicapées bénéficiant de services de soutien à domicile

5 200 aînés ont bénéficié du programme Foyer de soins sans mur

4 391 signalements à la Protection des adultes de cas potentiels de maltraitance et de négligence envers les aînés et les adultes handicapés

Secteurs prioritaires

Les sections suivantes décrivent les quatre domaines prioritaires qui orientent ce plan. Chaque domaine se concentre sur des actions ciblées et des résultats mesurables qui permettent de relever les défis immédiats tout en construisant un système durable, connecté et centré sur la personne pour l'avenir. Ensemble, ils constituent le fondement permettant aux aînés du Nouveau-Brunswick de bien vivre, de demeurer autonomes et de recevoir les soins et le soutien dont ils ont besoin, au moment et à l'endroit où ils en ont besoin.

Une main-d'œuvre forte et soutenue



Le renforcement et le maintien des effectifs constituent une première étape nécessaire à la réalisation de chaque aspect de ce plan. Sans une main-d'œuvre stable, soutenue et formée, aucun progrès ne pourra être réalisé en matière de soins à domicile, de soins en établissement, d'intégration des systèmes ou de soutien communautaire. Si nous voulons stabiliser les pressions immédiates, intégrer les services tout au long du continuum et, en fin de compte, transformer la façon dont les aînés sont soutenus, nous devons commencer par prendre soin des personnes qui prennent soin de nous.

Le personnel des soins de longue durée du Nouveau-Brunswick, y compris les préposés aux services de soutien à la personne, le personnel soignant, les travailleurs sociaux de première ligne et d'autres professionnels paramédicaux, n'est actuellement pas en mesure de répondre à la demande actuelle et croissante ni à la complexité croissante des besoins des clients. Les difficultés de recrutement et de maintien en poste persistent, limitant la capacité du système et la continuité des soins. L'incohérence des exigences en matière de formation et de certification contribue à la variabilité de la qualité et de la disponibilité des services dans les secteurs du soutien à domicile, des foyers de soins spéciaux, des résidences communautaires et des foyers de soins. Ces pressions mettent à rude épreuve les travailleurs et les familles et compromettent la capacité du système à fournir des soins opportuns, de qualité et efficaces.

Nous savons que le personnel des soins de longue durée est majoritairement féminin et que ce secteur reste largement non réglementé par rapport à d'autres secteurs du système de santé. De nombreux travailleurs ont des salaires bas, des avantages sociaux limités et des conditions d'emploi précaires, avec peu de possibilités d'avancement, malgré un travail exigeant sur les plans physique, émotionnel et social. Reconnaître, valoriser et protéger cette main-d'œuvre est essentiel non seulement à la pérennité du système, mais aussi à l'équité et à l'égalité des sexes au sein de l'économie des soins au sens large.

Ce domaine prioritaire vise à constituer une main-d'œuvre bien formée, bénéficiant d'un soutien adéquat, d'une rémunération équitable et dotée de perspectives de carrière claires et de normes cohérentes. Il s'appuie sur les travaux déjà en cours dans le cadre du prochain plan stratégique pour la main-d'œuvre des soins de santé et des soins de longue durée et des engagements connexes du **Plan provincial de la santé de 2025**. Ce travail comprend la promotion de milieux de travail respectueux et solidaires, la modernisation de la formation et de la certification, et la garantie d'une rémunération compétitive. En stabilisant et en renforçant d'abord la main-d'œuvre, nous jetons les bases nécessaires pour soutenir notre personnel tout en offrant aux aînés du Nouveau-Brunswick les soins qu'elles méritent.

FEUILLE DE ROUTE **STABILISER** (2026 – 27)

RÉSULTATS	Une main-d'œuvre bien planifiée et prête pour l'avenir	Main-d'œuvre qualifiée
INITIATIVES	Élaborer et publier un plan stratégique pour la main-d'œuvre dans le secteur de la santé et des soins de longue durée	Mettre en œuvre des initiatives de formation ciblées (évaluation des besoins de formation pour les programmes C-SIRSE et SPA-LTC, la prévention des chutes, les foyers de soins et les foyers de soins spéciaux) pour le soutien à domicile, les foyers de soins et les foyers de soins spéciaux
MESURES	Taux de vacance et de roulement du personnel parmi les professionnels des soins de longue durée Nombre d'employés formés aux initiatives ciblées	

Remarque : Sauf indication contraire, les échéanciers correspondent aux dates de début des initiatives.

FEUILLE DE ROUTE**INTÉGRER (2026 – 29)**

RÉSULTATS	<p>Une main-d'œuvre valorisée et équitablement rémunérée</p> <p>Le Nouveau-Brunswick dispose d'une main-d'œuvre durable en soins de longue durée pour répondre aux besoins du système</p>	Main-d'œuvre qualifiée
INITIATIVES	<p>Début de la mise en œuvre de l'équité salariale. Utilisation accrue de personnel infirmier praticien dans les foyers de soins pour réduire la charge de travail des médecins</p> <p>Élaborer des projections claires sur les besoins actuels et futurs en main-d'œuvre dans les secteurs du soutien à domicile, des foyers de soins spéciaux, des résidences communautaires et des foyers de soins</p>	Offrir une formation en soins palliatifs dans les milieux communautaires, y compris le soutien à domicile, les foyers de soins et les foyers de soins spéciaux
MESURES	<p>Écart salarial en matière d'équité salariale (différence entre les salaires réels et les salaires conformes à l'équité salariale)</p> <p>Nombre de professionnels des soins de longue durée qui remplissent les conditions requises pour intégrer le marché du travail</p>	Nombre de membres du personnel formés aux soins palliatifs

FEUILLE DE ROUTE**TRANSFORMER (2028 – 35)**

RÉSULTATS	Reconnaissance et professionnalisation des préposés aux services de soutien à la personne	Une main-d'œuvre efficace et pleinement utilisée
INITIATIVES	Explorer les possibilités de réglementation des préposés aux services de soutien à la personne par voie législative	<p>Optimiser le champ de compétences de tous les membres du personnel afin d'améliorer l'efficacité et la qualité des soins</p> <p>Veiller à ce que le personnel dispose de responsabilités claires, d'un soutien adéquat et d'une formation appropriée pour pouvoir exercer pleinement ses fonctions</p>
MESURES	Nombre de préposés aux services de soutien à la personne agréés	

Remarque : Sauf indication contraire, les échéanciers correspondent aux dates de début des initiatives.

Renforcer le soutien aux communautés, aux familles et aux proches aidants



Une communauté unie et solidaire est le fondement d'un vieillissement réussi. Les aînés souhaitent rester actifs, en bonne santé et autonomes chez elles et dans leur communauté aussi longtemps que possible. Pourtant, une grande partie des soins et du soutien qui rendent cela possible est assurée par des proches aidants, qui sont principalement des femmes et qui ont souvent d'importantes charges physiques, émotionnelles et financières. Il est donc essentiel de renforcer le soutien familial et communautaire, non seulement pour les aînés, mais aussi pour leurs familles et les proches aidants qui contribuent à leur bien-être. Ce domaine prioritaire vise à tisser des réseaux, à nouer des relations et à disposer de soutiens qui aident les personnes à rester en bonne santé, actives et soutenues bien avant que des soins de longue durée formels ne deviennent nécessaires.

La prévention est au cœur de cette approche : en augmentant le nombre d'aînés ayant un médecin traitant et en améliorant l'accès précoce aux services de santé, nous pouvons déterminer plus tôt les besoins et fournir des interventions opportunes qui maintiennent l'autonomie. Des initiatives telles que les programmes d'intervention précoce, les activités favorisant le bien-être et les liens sociaux,

et des modèles comme les Foyer de soins sans murs réduisent l'isolement, préviennent la perte d'autonomie fonctionnelle et permettent aux aînés de maintenir un lien avec leur communauté. Comme le souligne l'auteur de la **Stratégie en matière d'activité physique du Nouveau-Brunswick**, les collectivités qui privilégient une conception adaptée aux aînés, notamment des espaces sûrs et accessibles pour le mouvement et l'interaction sociale, aident les aînés à rester en bonne santé, mobilisés et autonomes.

Appuyer l'orientation et les proches aidants est un élément clé de ce travail. Les navigateurs pour les aînés et les ateliers de formation offrent des conseils, une reconnaissance et un soutien pratique, aidant les familles à gérer leurs responsabilités en matière de soins et à prévenir les crises. En stabilisant les soutiens et en intégrant les services au sein des réseaux communautaires, ce domaine prioritaire renforce les fondements sur lesquels les aînés comptent pour bien vivre à domicile. Ce domaine transforme également la manière dont les communautés et les proches aidants sont impliqués et reconnus, créant des environnements inclusifs, résilients et solidaires où les aînés peuvent s'épanouir dans leurs foyers, leurs quartiers et en tant que participants actifs à la société.

FEUILLE DE ROUTE **STABILISER** (2026 – 27)

RÉSULTATS	Les aînés et leurs proches aidants peuvent facilement s'y retrouver parmi les services offerts
INITIATIVES	<ul style="list-style-type: none"> Navigateurs pour les aînés (Capacité Nouveau-Brunswick) Ateliers pour proches aidants (New Brunswick Community College, Collège communautaire du Nouveau-Brunswick) Disponibilité accrue des services de relève et des services de jour pour adultes
MESURES	Nombre d'aînés et de proches aidants bénéficiant de services de soutien

Remarque : Sauf indication contraire, les échéanciers correspondent aux dates de début des initiatives.

FEUILLE DE ROUTE**INTÉGRER (2026 – 29)**

RÉSULTATS	Les aînés peuvent maintenir un lien avec leurs foyers et leurs communautés et continuer d'y être appuyés	Les services de soins de longue durée sont planifiés en partenariat avec les communautés des Premières Nations	Les aînés subissent moins de blessures et d'hospitalisations évitables
INITIATIVES	Élargissement du programme Foyer de soins sans murs à toute la province Prestation financière mensuelle aux proches aidants admissibles	Élaborer en collaboration des propositions d'ententes tripartites avec les gouvernements des Premières Nations afin de soutenir des soins de longue durée ancrés dans la culture, régis par la collectivité et financièrement accessibles pour les communautés des Premières Nations	Mettre en œuvre des formations et des initiatives de prévention des chutes afin de réduire les risques et de maintenir l'autonomie
MESURES	Nombre de sites du programme Foyers de soins sans murs		

FEUILLE DE ROUTE**TRANSFORMER (2028 – 35)**

RÉSULTATS	Les communautés sont pleinement habilitées à soutenir la santé des aînés		
INITIATIVES	<p>Procéder à un examen approfondi du modèle de financement et des critères du Programme « communautés amies des aînés », afin de garantir que les collectivités disposent des ressources et de la flexibilité nécessaires pour maintenir les services de soutien locaux</p> <p>Explorer les possibilités de sensibiliser davantage les générations futures à la contribution des aînés à la société</p> <p>Soutenir et promouvoir le travail des communautés pour développer et mettre en commun des programmes, des services, des soutiens et des activités destinés aux aînés</p>		
MESURES	Nombre de communautés amies des aînés et accessibles		

Remarque : Sauf indication contraire, les échéanciers correspondent aux dates de début des initiatives.

Bien vieillir chez soi



La plupart des aînés souhaitent rester chez eux le plus longtemps possible, ce qui souligne à la fois une forte préférence pour l'autonomie et une formidable occasion de repenser la manière dont les soins sont dispensés. Cependant, le système actuel n'est pas conçu pour supporter cela à grande échelle. La croissance démographique a entraîné une augmentation de plus de 2 500 évaluations de soins à domicile par an depuis 2019, sans augmentation correspondante du personnel à temps plein, et les délais d'attente pour les services sont désormais en moyenne de 54 jours. Dans le même temps, 48 % des aînés refusent les soins à domicile en raison de leur coût, ce qui représente près d'un quart des cas de patients ayant besoin d'un autre niveau de soins dans les hôpitaux. En orientant ces personnes vers des services de soutien accessibles à domicile, nous avons la possibilité de réduire la demande d'environ 180 lits en foyers de soins, soit l'équivalent de trois établissements complets, tout en permettant aux aînés de maintenir un lien avec leur communauté et de maintenir leur autonomie.

De plus, ce plan s'harmonise avec le document **Stratégie et plan d'action pour la maladie d'Alzheimer et les troubles neurocognitifs** qui met l'accent sur des services de soutien adaptés

et opportuns pour les aînés atteints de démence, ainsi que des formations et des ressources pour leurs proches aidants. En intégrant des approches adaptées aux personnes atteintes de démence et en promouvant des soins coordonnés à domicile, nous pouvons mieux répondre aux besoins des aînés et réduire davantage le recours aux établissements résidentiels de soins de longue durée.

Nous savons que les pressions sur la main-d'œuvre, l'incohérence des délais d'évaluation et le financement limité restreignent davantage l'accès rapide aux services de soutien à domicile. Ce domaine prioritaire vise à garantir que les aînés peuvent vivre en toute sécurité, de manière autonome et dans la dignité à leur domicile, grâce à des services de soutien à domicile accessibles, abordables et flexibles, des services connectés et des approches novatrices qui répondent à l'évolution des besoins en matière de soins. En agissant sur les capacités de la main-d'œuvre, en améliorant l'abordabilité et en tirant parti de programmes pilotes réussis comme le programme multidisciplinaire amélioré, le système peut réduire la congestion hospitalière, prévenir le placement prématuré en établissement et aider les aînés à rester dans les environnements auxquels elles tiennent le plus.

FEUILLE DE ROUTE **STABILISER** (2026 – 27)

RÉSULTATS	Les aînés peuvent se permettre des services de soutien à domicile	Les aînés ont un accès rapide à l'équipement et aux adaptations nécessaires pour rester à domicile
INITIATIVES	Améliorer l'abordabilité des services de soutien à domicile en réduisant la contribution des clients	Aides communautaires pour la vie autonome afin de répondre aux besoins en équipement en temps opportun Programme amélioré d'adaptation pour l'accessibilité
MESURES	Nombre d'aînés recevant des services de soutien à domicile Nombre d'aînés ayant accès à de l'équipement et à des services de soutien pour rester à domicile	

Remarque : Sauf indication contraire, les échéanciers correspondent aux dates de début des initiatives.

FEUILLE DE ROUTE**INTÉGRER (2026 – 29)****RÉSULTATS**

Amélioration de la qualité, de la cohérence et de l'accessibilité des services de soutien à domicile

INITIATIVES

Inclure des améliorations dans le prochain contrat de soutien à domicile pour assurer un financement stable et à long terme

Améliorer l'accessibilité du service, notamment en soirée, la fin de semaine et pendant les heures non traditionnelles

Amélioration des services de soutien à domicile pour répondre à la complexité des soins dispensés à domicile

MESURES

Pourcentage d'aînés bénéficiant de soins à domicile par rapport à des soins reçus dans des établissements résidentiels de soins de longue durée

FEUILLE DE ROUTE**TRANSFORMER (2028 – 35)****RÉSULTATS**

Amélioration de l'intégration du soutien à domicile au Programme extra-mural

INITIATIVES

Tirer parti du Programme extra-mural pour soutenir les clients bénéficiant de services de soutien à domicile, évitant ainsi des placements prématurés en foyer de soins ou des hospitalisations

MESURES

Nombre (ou pourcentage) de clients de soutien à domicile liés à des services du Programme extra-mural

Remarque : Sauf indication contraire, les échéanciers correspondent aux dates de début des initiatives.

Bien vieillir dans les établissements résidentiels de soins de longue durée





Les soins en établissement restent nécessaires pour de nombreux aînés, en particulier celles qui ont des besoins de soins complexes. Cependant, la demande croissante, la complexité grandissante des soins et les limitations en matière de main-d'œuvre, de capacité et d'infrastructures ont engendré de longs délais d'attente et une dépendance accrue à l'égard des hôpitaux en tant que lieux de soins temporaires. Selon les projections, le Nouveau-Brunswick aura besoin d'environ 2 000 nouveaux lits en établissements résidentiels de soins de longue durée d'ici 2030 pour répondre à la demande si rien ne change.

Actuellement, plus de 50 % des personnes inscrites sur la liste d'attente des foyers de soins font l'objet d'une évaluation pour déterminer si un foyer de soins pour personnes atteintes de troubles de la mémoire ou un foyer de soins généralistes leur offrirait des soins plus appropriés qu'en foyer de soins, ce qui réduirait la demande de plus de 500 lits, soit l'équivalent de neuf nouveaux foyers de soins. De plus, les premiers résultats du modèle d'établissements de soins spéciaux à équipes interdisciplinaires du Programme extra-mural démontrent l'incidence potentielle des interventions ciblées : les visites aux urgences ont diminué grâce aux infirmières du Programme extra-mural qui soutiennent les pensionnaires des foyers de soins spéciaux à domicile, et les transferts directs vers les foyers de soins ont augmenté à 25 %. Ensemble, ces informations démontrent qu'avec une meilleure évaluation, un placement approprié et des soutiens cliniques ciblés, nous pouvons réduire

considérablement la pression sur les foyers de soins tout en améliorant les résultats et en veillant à ce que les aînés reçoivent des soins dans le cadre qui répond le mieux à leurs besoins.

Ce domaine prioritaire vise à adapter les soins aux besoins individuels à tous les niveaux des établissements résidentiels de soins de longue durée. L'élément central de cette démarche est l'actualisation des niveaux d'évaluation des pensionnaires afin de mieux refléter la complexité des soins et de garantir une affectation appropriée des ressources. Des initiatives telles que l'augmentation du nombre d'heures de soins par pensionnaire, la création de nouvelles capacités d'accueil et la modernisation des pratiques d'évaluation visent à garantir que les aînés reçoivent les soins appropriés, à la bonne intensité et dans le milieu pertinent. La modernisation des infrastructures et un soutien financier ciblé contribueront également à réduire l'encombrement des hôpitaux en permettant le transfert rapide des aînés vers des établissements résidentiels de soins de longue durée pertinents.

En stabilisant les effectifs et la prestation de services, en intégrant les soins tout au long du continuum et en transformant les installations grâce à une infrastructure modernisée, des évaluations normalisées et des modèles de soins innovants, ce domaine prioritaire permettra de mettre en place un système de soins de longue durée réactif et centré sur le pensionnaire.

RÉSULTATS	<p>Les foyers de soins offrent des soins dans un environnement sûr et sécurisé pour leurs pensionnaires, en mettant l'accent sur l'amélioration continue de la qualité, fondée sur des données probantes et centrée sur la personne</p>	<p>Les aînés bénéficient de soins plus directs et d'un confort accru dans les foyers de soins</p>	<p>S'attaquer au vieillissement des infrastructures des foyers de soins.</p> <p>Capacité supplémentaire de lits en soins de longue durée pour répondre aux besoins croissants</p>
INITIATIVES	<p>Réaliser un examen interne des mesures de sûreté et de sécurité dans les foyers de soins agréés et élaborer un plan d'action pour combler les lacunes cernées ou déterminer des possibilités d'amélioration</p> <p>Lancer le tableau de bord d'inspection des foyers de soins qui présente des résultats de conformité comparables et un statut de licence clair pour aider les pensionnaires, les familles et les proches aidants à mieux comprendre le rendement des foyers de soins individuels</p>	<p>Plan pluriannuel visant à augmenter les heures de soins dans les foyers de soins</p>	<p>Élaborer un plan pour répondre aux problèmes d'infrastructure d'un premier groupe de foyers de soins vieillissants, dont six seront remplacées d'ici 2028-2029</p> <p>10 nouveaux établissements résidentiels de soins de longue durée d'ici 2028-2029, début immédiat des travaux</p> <p>Présentation d'un plan pluriannuel décrivant la création de nouveaux lits à tous les niveaux de soins</p>
MESURES	<p>Nombre d'incidents liés à la santé et à la sécurité dans les foyers de soins</p> <p>Nouveaux lits créés en établissement résidentiel de soins de longue durée</p> <p>Délai moyen entre l'orientation et la prestation de services</p> <p>Nombre d'heures de soins par jour pour les pensionnaires des foyers de soins</p> <p>Nombre de foyers de soins existants rénovés ou remplacés</p>		

Remarque : Sauf indication contraire, les échéanciers correspondent aux dates de début des initiatives.

FEUILLE DE ROUTE

INTÉGRER (2026 – 29)

RÉSULTATS	Les foyers de soins spéciaux peuvent s'adapter aux besoins changeants des pensionnaires	La congestion hospitalière est réduite grâce à des placements en soins de longue durée effectués en temps opportun, en tirant parti des lits vacants dans les foyers de soins généralistes et les foyers de soins de la mémoire	L'intensité des soins prodigués aux pensionnaires est adaptée à leurs besoins
INITIATIVES	Mettre en œuvre un modèle flexible et centré sur la personne qui ajuste les niveaux de soins et le financement en fonction de l'évolution des besoins des pensionnaires Intégration du Programme extra-mural à tous les foyers de soins spéciaux	Amélioration des processus et de la mise en commun de renseignements concernant les lits vacants et de renseignements sur les listes d'attente	Processus d'évaluation révisé mettant en œuvre les principes des soins centrés sur la personne
MESURES	Nombre de lits flexibles ouverts Pourcentage de foyers de soins spéciaux inscrits auprès du Programme extra-mural Taux de vacance des foyers de soins généralistes et des foyers de soins de la mémoire Pourcentage de personnes évaluées au d'interRAI		

FEUILLE DE ROUTE

TRANSFORMER (2028 – 35)

RÉSULTATS	Les placements en soins de longue durée sont basés sur les besoins en soins, et non sur l'abordabilité	Les déficits d'infrastructure sont pris en compte	Langues officielles et sécurité culturelle
INITIATIVES	Élaborer une nouvelle politique d'abordabilité pour réglementer les frais supplémentaires dans les foyers de soins spéciaux afin de garantir aux aînés l'accès à des soins appropriés	Mettre en œuvre un plan d'infrastructure global à long terme pour l'ensemble du secteur	Créer un groupe de travail sur les langues officielles dans les foyers de soins Élargir la portée de la <i>Loi sur les langues officielles</i> aux foyers de soins Renforcement de la sécurité culturelle des aînés Autochtone
MESURES	Lits vacants Nombre de rénovations/remplacements en cours Plaintes liées aux langues officielles		

Remarque : Sauf indication contraire, les échéanciers correspondent aux dates de début des initiatives.

Catalyseurs

La mise en place d'un système de soins moderne et équitable exige plus que de simples améliorations des programmes; elle requiert des fondements solides. En mettant l'accent sur ces catalyseurs, le plan pourra porter ses fruits.



Personnes

Une main-d'œuvre qualifiée, soutenue et stable est essentielle à des soins de haute qualité. Qu'il s'agisse de personnel soignant de première ligne, de travailleurs sociaux, de thérapeutes, de coordonnateurs de soins ou de navigateurs communautaires, ces personnes veillent à ce que les aînés reçoivent des soins opportuns et personnalisés. Les proches aidants, souvent des membres de la famille ou des proches, jouent également un rôle crucial en fournissant un soutien essentiel qui permet aux aînés de rester autonomes à domicile. Le renforcement de ces ressources humaines par la formation, des parcours de carrière clairs, un personnel adéquat et des aides accessibles améliore à la fois la qualité et la portée des soins. De plus, veiller à ce que les proches aidants se sentent soutenus est un élément essentiel pour permettre aux aînés de vieillir chez eux.



Communauté

Des communautés connectées et résilientes sont essentielles pour bien vieillir. Les programmes qui favorisent l'engagement social, le bien-être et l'inclusion réduisent l'isolement et soutiennent l'autonomie, tandis que les services d'orientation aident les aînés et leurs familles à accéder aux soutiens appropriés au moment opportun. Les établissements d'enseignement peuvent jouer un rôle clé en mettant à l'essai des modèles communautaires novateurs, en soutenant la recherche et l'évaluation et en suivant les résultats afin de garantir des programmes efficaces et évolutifs. Les partenariats avec les organisations locales renforcent encore la capacité des communautés à soutenir les aînés et leurs proches aidants.



Technologie

Les outils numériques et les plateformes intégrées sont essentiels pour réduire la fragmentation et améliorer la coordination tout au long du parcours de soins. Les plans de soins partagés, les systèmes électroniques de gestion de cas, les cadres d'évaluation provinciaux et les plateformes numériques coordonnées permettent une communication fluide entre les aînés, les familles et les fournisseurs de soins. La technologie favorise une prise de décision rapide et fondée sur des données probantes et donne un accès à de l'information en temps réel sur les services disponibles aux aînés et aux proches aidants.



Législation modernisée

La réforme législative fournit le cadre d'un système de soins de longue durée flexible, équitable et adapté aux besoins. Les lois modifiées précisent les normes, protègent les adultes vulnérables et soutiennent les soins centrés sur la personne à domicile, dans la communauté et en établissement. Une législation autonome sur la protection des adultes, associée à une réglementation modernisée des soins de longue durée, garantit l'accès au niveau de soins adaptés aux aînés tout en préservant leurs droits, leur sécurité et leur dignité.



Suivi et établissement de rapports

Pour garantir le succès du Plan, les mécanismes de suivi et d'établissement de rapports suivants seront mis en œuvre :



Suivi interne mensuel

Un comité directeur composé de hauts fonctionnaires sera mis en place pour suivre les progrès réalisés et fournir des mises à jour mensuelles au sous-ministre et à la ministre. Ce suivi permettra d'ajuster les échéanciers, de réaffecter les ressources ou d'affiner les initiatives, selon les besoins.



Mises à jour trimestrielles des organes consultatifs

Un organe consultatif auprès de la ministre des Aînés sera mis en place pour recevoir des mises à jour trimestrielles et donner des conseils sur la progression de la mise en œuvre du plan. Ces efforts pourraient inclure la mise en place d'équipes de travail propres à chaque problème, créées pour aider à résoudre les problèmes opérationnels et de communication.



Rapports destinés au public

Afin de garantir une transparence totale, la ministre des Aînés publiera des mises à jour annuelles sur les mesures prises. Il s'agira de résumés en langage clair des objectifs, des progrès réalisés et des points nécessitant une attention particulière.



Conclusion

Ce Plan représente une étape cruciale vers un système de soins moderne, intégré et centré sur la personne au Nouveau-Brunswick. En se concentrant sur les quatre domaines prioritaires interdépendants, le plan couvre l'ensemble du continuum de soins, allant des services préventifs et de soutien à domicile aux établissements résidentiels de soins de longue durée, tout en reconnaissant la diversité des besoins des aînés de la province.

La réalisation de ces objectifs dépend des partenariats que ce plan vise à établir : entre le gouvernement, les communautés, les familles, les proches aidants, les établissements d'enseignement et le marché du travail. En travaillant ensemble, ces partenaires peuvent mettre à l'essai des approches novatrices, mettre en commun leurs connaissances, harmoniser leurs ressources et créer des dispositifs de soutien coordonnés qui répondent aux besoins réels des aînés.

Grâce à une action coordonnée dans ces domaines, le plan vise à stabiliser le système, à intégrer les services et à transformer les soins aux aînés pour l'avenir. Les aînés auront accès à des services de soutien opportuns, sécuritaires et appropriés; les familles et les proches aidants seront reconnus, valorisés et responsabilisés, et les communautés seront inclusives, résilientes et capables d'aider les personnes à vieillir dans la dignité, l'autonomie et le lien social.

En harmonisant ses investissements, ses politiques et ses initiatives avec ces priorités et ces facteurs de réussite, le Nouveau-Brunswick franchit une étape décisive vers un système de soins de longue durée réactif, équitable et durable, garantissant ainsi que les aînés de toute la province puissent s'épanouir à domicile, dans leur communauté et dans des établissements de soins qui répondent à leurs besoins en constante évolution.

Glossaire

ÉVALUATION	Une évaluation normalisée réalisée pour déterminer les besoins en soins d'une personne, son admissibilité aux programmes de soins de longue durée et le niveau ou le type de soutien requis. Les évaluations prennent en compte les besoins physiques, cognitifs, sociaux et fonctionnels.
PATIENTS AYANT BESOIN D'UN AUTRE NIVEAU DE SOINS	Une désignation hospitalière utilisée lorsqu'un patient ne nécessite plus de soins aigus, mais ne peut pas rentrer chez lui en toute sécurité et attend une place ou un soutien dans un autre établissement de soins, comme les soins à domicile ou les soins de longue durée.
PLAN DE SOINS	Un plan personnalisé qui décrit les besoins de soins, les objectifs et les soutiens ou services nécessaires pour répondre à ces besoins. Les plans de soins sont élaborés en collaboration avec la personne concernée, sa famille ou ses proches aidants, et les prestataires de soins.
CONTINUUM DE SOINS	L'ensemble des services de santé et de soins de longue durée offerts pour accompagner les personnes dont les besoins évoluent au fil du temps, ce qui comprend la prévention ainsi que le soutien communautaire aux soins à domicile et aux soins en établissement.
ÉTABLISSEMENT	Un établissement résidentiel offrant des services de soins de longue durée aux personnes qui ne peuvent plus vivre en toute sécurité ou de manière autonome à domicile. Il peut s'agir de foyers de soins, de foyers de soins spéciaux, de résidences communautaires et d'autres établissements agréés.
FAMILLE	Personnes désignées par un pensionnaire ou un client comme faisant partie de son réseau de soutien principal, qui peuvent inclure des proches, le/la partenaire, les amis proches ou d'autres personnes qui jouent un rôle important dans les soins et le bien-être de la personne.
AIDANT NATUREL/ PROCHE AIDANT	Un membre de la famille, un ami, un voisin ou un membre de la communauté qui apporte un soutien ou des soins non rémunérés à une personne ayant des besoins fonctionnels ou en matière de santé. Ce soutien peut inclure une aide pour les activités quotidiennes, le transport, un soutien émotionnel ou la coordination des services. Dans ce document, cette personne peut être appelée "aidant naturel" ou "proche aidant" selon le contexte.
SOINS DE LONGUE DURÉE	Un ensemble de services et de soutiens offerts sur une période prolongée aux personnes souffrant de problèmes de santé chroniques, de handicaps ou de besoins liés à l'âge qui nuisent à leur capacité à vivre de façon autonome. Les soins de longue durée comprennent les services de soutien à domicile, les services communautaires et les soins en établissement.
FOYER DE SOINS DE LONGUE DURÉE (OU ÉTABLISSEMENT)	Un établissement de soins agréé qui assure une surveillance 24 heures sur 24, des soins personnels et des services de santé pour les personnes qui ne peuvent plus être prises en charge à domicile. Parmi ces établissements, on compte les foyers de soins et autres établissements tels que les foyers de soins spéciaux, les unités de soins pour personnes atteintes de troubles de la mémoire, les foyers de soins généralistes et les résidences communautaires.
SOINS CENTRÉS SUR LA PERSONNE	Une approche qui place la personne au centre de toutes les décisions, des soutiens et des services, en veillant à ce que ses objectifs, ses préférences, ses valeurs et son expérience vécue guident la planification et la prestation des soins et des soutiens. Sont visées les personnes âgées de 65 ans et plus.
SOINS DE LONGUE DURÉE	Soins prodigués dans des foyers de soins agréés, des établissements de soins spéciaux ou des résidences communautaires.

Niveaux de soins actuels de Développement social

CATÉGORIE FOYER DE SOINS

NIVEAU	TYPE D'INSTALLATION	DESCRIPTION
Niveau 3A	Foyer de soins	<p>Soins médicaux complexes nécessitant une évaluation et des soins infirmiers continus sur place.</p> <p>Certains lits de foyers de soins sont agréés en tant qu'unités de soins spécialisés ou améliorés mis en place pour servir les personnes ayant des antécédents de longue date de maladie mentale, de démence ou d'autres troubles organiques chroniques et dont l'état est bien maintenu ou stabilisé. En général, ces personnes requièrent un environnement adapté à leurs besoins de sécurité et un programme comptant sur un personnel adéquat (qui a souvent reçu une formation spécialisée) pour leur offrir des soins plus exigeants.</p>

CATÉGORIE ÉTABLISSEMENTS RÉSIDENTIELS POUR ADULTES

NIVEAU	TYPE D'INSTALLATION	DESCRIPTION
Niveau 2	Foyer de soins spéciaux	Généralement, le patient se déplace de manière autonome, mais peut avoir besoin d'aide. Les soins infirmiers ne sont pas requis.
Niveau 3B	Soins pour personnes atteintes de troubles de la mémoire (également appelés soins liés à la démence)	Généralement, le patient se déplace de manière autonome. Comportements réactifs associés à la démence modérée ou sévère. Au minimum, une heure de soins infirmiers est requise par semaine.
Niveau 3G	Soins généralistes	Soins pour personnes physiquement fragiles, généralement capables de se déplacer avec une certaine assistance. Le patient peut présenter une démence modérée. Au minimum, une heure de soins infirmiers est requise par semaine.
Niveau 3, Niveau 4	Résidence communautaire	Niveau élevé d'assistance et de supervision pour les tâches de la vie quotidienne. Les soins infirmiers ne sont pas requis. Des problèmes de santé physique ou mentale qui nécessitent beaucoup de soins personnels. Les patients de niveau 4 présenteraient des difficultés cognitives ou comportementales et pourraient manifester des comportements agressifs.

